

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

PROJET DE VIABILISATION DES SITES DES CITES ADMINISTRATIVES DEPARTEMENTALES

AAOI N° 072 /SIMAU/DG/DO/DJ du 02/09/2022

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'Etat du Bénin, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), les sociétés d'assurances et les banques commerciales. Elle est mandatée par l'Etat béninois pour la conduite du Projet de construction des Cités Administratives Départementales.

2. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en lot unique, **les travaux de Viabilisation des sites des Cités Administratives Départementales répartis en deux (02) lots :**

Lot 1 : Amenée d'Energie Electrique pour une durée d'exécution de six (06) mois ;

Lot 2 : Amenée d'Eau Potable pour une durée d'exécution de six (06) mois.

Le projet porte sur la construction des infrastructures et équipements d'amenée d'énergie électrique sur les sites de POBE, ABOMEY, LOKOSSA, APLAHOUE, ALLADA, DJOUGOU, PARAKOU, PORTO-NOVO GBODJE, PORTO-NOVO KOUTONGBE, DASSA, KANDI, NATITINGOU et d'eau potable sur les sites de GBODJE/ PORTO-NOVO, KOUTONGBE/ PORTO-NOVO, POBE, ABOMEY, LOKOSSA /CITE ADMINISTRATIVE, LOKOSSA/ RESIDENCE SG, DJOUGOU, NATITINGOU et KANDI.

La participation à cet appel d'offres ouvert national concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Capacité économique et financière**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois (03) dernières années (2019-2020-2021) au moins égale à **six cent millions (600 000 000) FCFA** pour le lot 1 et de **trois cent millions (300 000 000) FCFA** pour le lot 2, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans l'annexe B ;
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage, à hauteur de **trois cents millions (300 000 000) FCFA** pour le lot 1 et

cent cinquante millions (150 000 000) FCFA pour le lot 2, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

- **Capacité technique et professionnelle**

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au cours des dix (10) dernières années (2012 à 2021) au moins :

- Pour le lot 1 : deux (02) contrats de marché de travaux d'amenée d'énergie électrique d'un montant minimum de **trois cents millions (300 000 000) FCFA HT** chacun, ou un contrat de travaux d'un montant de **six cents millions (600 000 000) FCFA HT** ;
- Pour le lot 2 : deux (02) contrats de marché de travaux d'amenée d'eau potable d'un montant minimum de **cent cinquante millions (150 000 000) FCFA HT** chacun, ou un contrat de marché de travaux d'un montant de **trois cents millions (300 000 000) de FCFA HT**.

Les travaux exécutés de manière satisfaisante et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, le coût, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

Une marge de préférence ne sera pas appliquée aux soumissionnaires éligibles.

Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Les candidats intéressés peuvent prendre gratuitement connaissance des documents ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un **paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour chaque** au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SIImAU**, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter du **05/09/2022**

Le paiement se fera par virement bancaire ou dépôt sur le compte Ecobank de la SIImAU (N° de compte BJ062 01001 281144593401 43).

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement. L'ensemble du dossier est également disponible en ligne sur un Data room, dossier SharePoint partagé.

5. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des soumissionnaires aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement sur le site de la SIImAU, le **12/09/2022** à **partir de 10 heures (GMT+1)**. Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SIImAU suivant le programme qui sera communiqué ultérieurement.

6. Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique** (dépôt en ligne ou un support électronique à déposer au Secrétariat de la SIImAU sis au 5ème étage, Immeuble NSIA à Cotonou) au plus tard **le 05 octobre 2022**

à 10 heures.

Handwritten signature and date 4

Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées.

La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis et PDF.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **huit millions (8 000 000) F CFA** pour le lot 1 et d'un montant de **quatre millions (4 000 000) F CFA** pour le lot 2.

L'original de la garantie de soumission devra parvenir à la SI~~m~~AU avant la date limite de transmission ou de remise des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingts (90) jours** à compter de la date limite de soumission. Les offres seront ouvertes le même jour ~~05/10/2022~~ à **10 heures 30 mn (GMT+1)** et les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

Cotonou, le ~~02/09/2022~~

Le Directeur Général.

Moïse Achille HOUSSOU

